

## Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau des Captages de Potte et Morchain

Réunion du Comité de Pilotage (4)  
26 avril 2018 – 14h00 – Licourt  
Compte-rendu

### Présents

<b>SIEP du Santerre</b>	
<b>M. Philippe Cheval</b>	Président
<b>Mme Sandrine Petit</b>	Directrice
<b>Mme Liliane Rubin</b>	Membre du bureau du SIEP
<b>M. Gérard FRANCOIS</b>	Vice-Président du SIEP
<b>Mme Marine Josse</b>	Animatrice de l'ORQUE
<b>GEONORD</b>	
<b>Mme Perrine Gamez</b>	Chargée de projet
<b>Antea Group</b>	
<b>Mme Claire Jullien</b>	Chargée de projet
<b>Agence de l'Eau Artois Picardie</b>	
<b>M. Loïg Meteron</b>	En charge des ORQUE
<b>Maire</b>	
<b>M. Michel Merel</b>	Maire de Potte
<b>M. Roland GRAIN</b>	Adjoint à la Mairie de Licourt
<b>Adjoint au Maire</b>	Mairie de Curchy
<b>Syndicat d'assainissement du Pays Hamois</b>	
<b>M. Gabriel LEFEVRE</b>	
<b>DDTM</b>	
<b>Mme Marion HECQUET</b>	
<b>DREAL</b>	
<b>M. Loïc Barthélémy</b>	Service eau et nature

<b>Coopératives</b>	
<b>M. Guy ROUSSEAU</b>	CETA HAM Vermandois
<b>AMEVA</b>	
<b>Mme Mélanie Leclair</b>	Animatrice SAGE Haute Somme
<b>Industriel</b>	
<b>M. Christophe LESAUVAGE</b>	TEREOS NESLE
<b>Agriculteur</b>	
<b>M. Arnaud DEGENNE</b>	Agriculteur à Licourt

### Excusés

<b>Conseil Régional</b>	
<b>Mme Marie-Olivia ALLARD</b>	
<b>Représentant des Consommateurs</b>	
<b>M. Didier CRAMPON</b>	
<b>Agriculteurs</b>	
<b>M. Laurent Degenne</b>	Exploitant à Licourt
<b>Mme. Cyrille FORMENTAIN</b>	Exploitant à Morchain

### Documents transmis à l'ensemble des participants :

Cette réunion des membres du comité de pilotage de l'ORQUE des captages de Potte et Morchain a permis d'aborder les points suivants :

1. Propos introductifs
2. Rappels de l'étude et caractéristiques du territoire
3. Rappels des résultats du diagnostic territorial multi-pressions
4. Présentation du programme d'actions

Le document présenté en réunion et le compte-rendu sont consultables sur le site internet du SIEP :

<http://siep-du-santerre.fr> : Onglet "Qualité de l'eau" ➡ "Opération de Reconquête de la QUALITÉ de l'Eau de Potte et Morchain"



## 1. Propos introductifs

Philippe CHEVAL, Président du SIEP du Santerre, remercie les participants pour leur présence. Il souhaite faire un tour de table afin que l'ensemble des membres se présentent.

Philippe CHEVAL explique le contexte lié à l'Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE) de Potte et Morchain.

Philippe CHEVAL explique que pour l'ORQUE de Caix la démarche est plutôt curative car les taux de nitrates sont déjà élevés. En revanche, il se félicite d'avoir lancé avec l'accord des membres du comité syndical du SIEP du Santerre, **une ORQUE volontaire sur les captages de Potte et Morchain, qui est une action préventive car les taux de nitrates ne dépassent pas à ce jour le seuil de 50 mg/l.** Il s'agit de suivre une démarche cohérente sur le territoire et de préserver l'intégralité des ressources en eau du SIEP du Santerre.

## 2. Rappels- Contexte de l'étude et caractéristique du territoire

Marine JOSSE, rappelle quelques éléments de contexte de l'étude, déjà présentés lors des précédentes réunions et commentes en quelques mots la manière dont le programme d'actions a été construit.

Claire JULLIEN fait quelques rappels sur le territoire d'étude :

- L'aire opérationnelle s'étend sur une surface de 26 km<sup>2</sup> et concerne 9 communes
- la méthode utilisée pour définir la vulnérabilité intrinsèque. La définition de cette vulnérabilité a été réalisée sur la base d'une approche multicritère, définie par le BRGM.

La résultante du croisement multicritère est une carte de vulnérabilité de l'AAC opérationnelle caractérisée par une vulnérabilité modérée pour 75%, localisée sur les plateaux, une vulnérabilité élevée pour 13% située dans les vallées secondaires et une vulnérabilité très élevée dans les deux vallées principales où siègent les deux champs captants représentant 8% de la surface de l'AAC opérationnelle.

A noter que la cartographie de la vulnérabilité intrinsèque n'est pas reprise dans les zones artificialisées, étant donné qu'aucun sondage pédologique n'a été réalisé.

### 3. Rappels des résultats du diagnostic territorial multi-pressions

Perrine GAMEZ présente les principaux résultats des diagnostics agricoles.

Les diagnostics agricoles se déroulent en 3 grandes phases :

- ✓ Le diagnostic d'exploitation : rendez-vous sur le corps de ferme avec l'exploitant pour échanger sur ses pratiques et collecter les données pour calculer les indicateurs.
- ✓ Le diagnostic des parcelles, selon la méthode AQUAPLAINE® qui permet d'identifier les modes de circulation de l'eau excédentaire, pouvant provoquer un transfert vers les ressources en eau
- ✓ Le rendu individuel : remise des résultats avec la proposition d'actions adaptées et validées par l'exploitant.

26 agriculteurs ont pris part à la démarche et réalisés le diagnostic. La surface diagnostiquée est de 1 844 ha, soit 79% de la SAU du territoire, et 94 % des surfaces les plus sensibles.

Perrine GAMEZ présente les résultats du diagnostic parcellaire. La méthode utilisée est l'AQUAPLAINE, méthode développée par ARVALIS. Elle permet d'identifier les modes de circulation de l'eau excédentaire, pouvant provoquer un transfert vers les eaux souterraines. Ainsi dans l'AAC, **6 modes de transfert ont été mis en évidence.**

76% des sols ont un risque de transfert des molécules phytosanitaires, soit par ruissellement (73%), soit par infiltration rapide (3%).

Perrine GAMEZ résume les principaux résultats du diagnostic agricole et rappelle la bonne adhésion des agriculteurs dans la démarche.

Claire JULLIEN présente la partie non agricole, où les thématiques suivantes seront abordées dans le cadre du diagnostic :

- ✓ Assainissement (pour les communes dont les centres bourgs sont comprises dans l'AAC)
- ✓ Epandages
- ✓ Activités artisanales et industrielles
- ✓ Autres activités urbaines : dépôts, décharges, carrières ouvrages souterrains,
- ✓ Canal Seine Nord Europe
- ✓ Produits phytosanitaires non agricole
- ✓ Recensement des scolaires



Le diagnostic non agricole a été réalisé sur la base de campagne terrain, de rencontres avec les acteurs du terrain et sur en consultant les bases de données existantes.

Un groupe de travail a été réalisé sur les thématiques non agricoles le 1<sup>er</sup> février dernier.

#### 4. Présentation du programme d'actions

*La structure des fiches actions est brièvement présentée. Il s'agit de fiche outil qui permettront de mettre en œuvre le programme d'actions sur le territoire d'étude. Chaque fiche rappelle le constat du diagnostic, présente un ou des indicateurs de suivi et un ou des objectifs. Pour chaque fiche actions une estimation du coût prévisionnel a été établi dans la mesure du possible ainsi que l'ETP dédié.*

#### Thématique Agricole

5 actions pour la thématique agricole :

- **AGRI 1.1:** Lutter contre les pollutions ponctuelles avec 2 sous actions → pas de remarques.
- **AGRI 1.2 :** Actions prioritaires pour lutter contre les pollutions diffuses azotées avec 3 sous actions → pas de remarques.
- **AGRI 1.3:** Actions secondaires pour lutter contre les pollutions diffuses azotées avec 2 sous actions → pas de remarques.
- **AGRI 1.4:** Actions prioritaires pour lutter contre les pollutions diffuses phytosanitaires avec 3 sous actions. Pour la deuxième sous action, rajout de l'indicateur « Etude réalisée » (par exemple via SOMEA et le CSNE) avec un objectif de 2.
- **AGRI 1.5:** Actions secondaires pour lutter contre les pollutions diffuses phytosanitaires avec 6 sous actions initialement. Après échanges :
  - la sous action sur l'utilisation des techniques alternatives est supprimée
  - un objectif de réalisation de 4 diagnostics à la sous action sur la sensibilisation sur l'agriculture biologique est ajouté.

Initialement, il y avait 16 sous actions. Après échanges et validation par les membres du COPIL, le programme d'actions agricoles est validé avec 15 sous actions.

#### Thématique 2 : Assainissement

3 actions pour la thématique assainissement :

- **ASS2.1 :** Améliorer la connaissance du parc d'installation des assainissements non collectif → pas de remarques.
- **ASS2.2 :** Sensibiliser à la mise aux normes des assainissements non collectif auprès des particuliers et des notaires → ajouter les agents immobiliers.



- **ASS2.3** : Mener des actions de sensibilisations et de contrôle des vidangeurs → action déjà réalisée par la DDTM. Le SIEP accompagnera les services de l'Etat dans leurs actions et à leur demande.

### Thématique 3 : Activités Industrielles et Artisanales

1 action pour la thématique « activités artisanales » :

- **ART3.1** : Encourager les artisans à une meilleure maîtrise de leurs rejets et leurs déchets → La réalisation des 16 diagnostics financés par le SIEP du Santerre sera réalisé sous condition des possibilités d'accompagnement financier de l'AEAP (subventions du XIème programme non connue à ce jour). Les Communautés de Communes et la DDTM seront partenaires pour la mise en œuvre de cette action.

### Thématique 4 : Autres Activités Urbaines

3 actions pour la thématique « autres activités urbaines » :

- **AAU4.1** : Optimiser la connaissance des points d'accès à la nappe sur l'AAC → actions à évoquer dans le plan d'action agricole concernant le contrôle des forages d'irrigation. Action réglementairement portée par la DDTM qui permettra un renforcement des interactions entre la DDTM et le SIEP du Santerre.
- **AAU4.2** : Sensibiliser les particuliers au bon entretien de leurs ouvrages et à l'impact des dépôts/décharges sauvages → pas de remarques.
- **AAU4.3** : Travailler sur les préconisations à apporter à la Société du Canal lors des travaux futurs du CSNE → pas de remarques.

### Thématique 5 : Phytosanitaires Non Agricoles

4 actions pour la thématique phytosanitaires non agricole :

- **PNA5.1** : Sensibiliser les entreprises du paysage sur le territoire de l'AAC → pas de remarques.
- **PNA5.2** : Accompagner les communes à tendre vers le 0 phyto → pas de remarques.
- **PNA5.3** : Sensibiliser les particuliers et les jardiniers amateurs aux méthodes alternatives sans produits phytosanitaires → pas de remarques.
- **PNA5.4** : Poursuivre les actions de communication auprès de la SNCF → pas de remarques.

### Thématique 6 : Communication

1 action pour la thématique communication :

- **COM6.1** : Intéresser les scolaires au cycle de l'eau → RAS



## 5. Conclusions

Le programme présenté comprend donc 17 actions au total.

Un demi-ETP a été budgété en coût prévisionnel pour la mise en place de ce programme d'actions.

Philippe CHEVAL remercie les membres du COPIL. Le programme d'actions est donc validé par les membres du comité de pilotage en fin de séance après la prise en compte des modifications énoncées.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur CHEVAL lève la séance à 16h30.**

---

*POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, VOUS POUVEZ CONTACTER :*

**Melle Marine JOSSE**

S.I.E.P du Santerre

1, rue d'Assel

B.P. 20022

80170 ROSIERES EN SANTERRE

☎ : 03 22 88 45 20

☎ : 03 22 88 93 15

✉ : [animatrice-siepdusanterre@orange.fr](mailto:animatrice-siepdusanterre@orange.fr)